

LES ECHOS DU FALGOUX



De Novembre 2016 à Septembre 2017

n° 76

Madame, Monsieur,

Les jours défilent, les Echos du Falgoux aussi, malgré quelques mois de retard le voilà enfin !!

Je sais que vous l'attendiez car il reflète les points importants de la vie communale, il lie les affaires quotidiennes de notre village, il retrace les événements et, au fil des années, vous vous y êtes habitués.

Vous n'êtes pas sans savoir que la vie communale a été mouvementée dernièrement, qu'il est des épreuves et des tâches plus difficiles, plus marquantes que d'autres dans la vie d'un village et qu'il est des souvenirs plus pâles à garder dans nos mémoires.

Je ne veux pas ré-évoquer le passé dans mon propos introductif mais je voulais adresser à la famille de « Mimi » une énième pensée amicale et fraternelle au nom de la commune du Falgoux.

Comme j'indiquais précédemment, le temps défile et passe (vite), alors à défaut de vous avoir souhaité une bonne saison estivale, je voulais vous souhaiter une bonne fin d'année et exprimer plus particulièrement mes félicitations aux bénévoles qui œuvrent dans les différentes associations, car elles contribuent, pour leur part, au dynamisme de notre belle Vallée du Mars !

J'aurais pu évoquer la rentrée scolaire, la cueillette des champignons, les sentiers de chasse, bref les multiples activités automnales que la nature nous prodige mais je ne voulais pas faire abstraction du passé et de ses figures locales qui ont contribué à faire du Falgoux ce qu'il est aujourd'hui.

Vous souhaitant une bonne lecture, j'en termine sur un extrait du livre le Petit Prince de St-Exupéry que j'apprécie tout particulièrement :

« C'est une folie d'haïr toutes les roses parce qu'une épine vous a piqué, d'abandonner tous les rêves parce que l'un d'entre eux ne s'est pas réalisé, car finalement il y aura toujours une autre occasion, un autre ami, un autre amour, une force nouvelle car pour chaque fin il y a toujours un nouveau départ... »

Louis CHAMBON, Maire

Dates à Venir

Banquet des Aînés : Dimanche 22 octobre à 12h à l'Hôtel des Voyageurs

Cérémonie du 11 novembre au Monument aux Morts à 11h30

🌀 Naissance 🌀

Noa FOURNIER : le 1^{er} mars à Aurillac, *filis de Sophie CHANCEL et Didier FOURNIER*
Nous adressons aux heureux parents, tous nos vœux de bonheur

🌀 Décès 🌀

Denise LAPEYRE (née GIMAZANE) : le 6 novembre 2016, **Léonie VIZET** (née BESSON) : le 26 Décembre 2016,
Elise ROUSSINGUE : le 24 janvier 2017, **Odette FABRE** : le 28 février 2017,
Jean-Jacques CHEYVIALLE : le 6 mars 2017, **Isabelle ALLEX** : le 6 avril 2017,
Jeanne-Marie QUEUILLE (née ROUSSINGUE) : le 6 avril 2017, **Marie-Louise FABRE** (née LAPEYRE) : le 23 avril 2017,
Madeleine CHANTAREL (née LAVERGNE) : le 31 mai 2017, **Robert ARNAL** : le 17 août 2017,
Georgette MARIE (née FICHER) : le 2 septembre 2017, **Irène VERGER** (née FABRE) : le 26 septembre 2017.

Comité des Fêtes

Lors de l'Assemblée Générale du 22 juin 2017, un nouveau bureau a été mis en place :

Présidente : Bernadette LAPEYRE,

Trésorier : Francis FABRE,

Secrétaire : Josette MEHAT,

Secrétaire adjointe : Manon LAPEYRE.

La nouvelle équipe, étoffée de nombreux bénévoles (dont certains nouveaux), a rapidement pris en main l'organisation des différentes manifestations qui se sont succédées tout l'été.

La Fête Patronale début Août, a enregistré une fois de plus un vif succès, avec en ouverture le bal des jeunes dès le vendredi 4 août. Le lendemain, les jeux inter-villages (toboggan, piscine, ski sur herbe, courses de vélos,...) ont su attirer du monde au camping et provoquer de nombreux encouragements et éclats de rire. Merci à Manon d'avoir osé organiser autre chose.

C'est visiblement une formule qui a plu et qui sera à renouveler. Le soir près de 150 repas champêtres étaient servis par une dizaine de bénévoles. Le nouveau menu a recueilli de nombreux compliments. L'accordéon a conclu la soirée dans la salle du Foyer Rural. Les animations se sont poursuivies toute la journée du dimanche, jusqu'à la phase finale tant attendue par tous, petits et grands, touristes et fougouniers. De l'avis de tous, il fut le plus beau. Certains montrant leur surprise qu'une aussi petite commune puisse faire aussi bien avec si peu de moyens.

Après le 15 août ce fut au tour de la Fête du Pain au four de la Chaze. L'équipe de « boulangers et pâtisseries » largement étoffée depuis l'an passé, a pu proposer 150 tourtes et près de 100 tartes à la vente dans les hameaux et au bourg du village. L'accueil a été partout très chaleureux.



Le four à peine tiédi que se préparait déjà le concours de belote dans la salle du Foyer Rural. 30 équipes de participants, entre 10 et 94 ans, se sont affrontées pacifiquement à coups de pique. Aucune ne resta sur le carreau. Toutes sont reparties avec un lot.

Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement tous les bénévoles qui alimentent le dynamisme du Falgoux et les personnes nombreuses qui encouragent ses activités ainsi que Groupama et la Mairie du Falgoux

Cette année la jeunesse y a pris une part plus importante et a montré que

lorsqu'on lui donne des responsabilités et qu'on lui fait confiance, ça marche !

La présidente

"Des nouvelles des Pompiers": En ce premier semestre 2017, une nouvelle recrue, Didier Fournier, est venue renforcer les rangs de notre effectif; ce recrutement est d'autant plus appréciable que Didier est d'ores et déjà opérationnel en matière de secours à personne.

L'Amicale tient également à féliciter le couple Sophie Chancel \ Didier Fournier pour la naissance de leur fils Noa. Qu'ils reçoivent de notre part tous nos vœux de bonheur.

Les Pompiers

ARPEF

Le samedi 12 août s'est tenue l'Assemblée Générale de l'ARPEF.

En début de séance, la présidente, Joëlle Borderie, regrette les difficultés rencontrées dans la relance de la restauration des statues et informe que deux entreprises ont enfin pu être contactées pour établir les devis. Ensuite viendront les délibérations municipales, les demandes de subventions et le dossier avec la Fondation du Patrimoine. Nous espérons qu'en 2018 nous pourrons informer les donateurs sur nos objectifs de restauration des statues.

Cet été, nous avons déposé à l'entrée de l'église, à l'intention des visiteurs, la fiche explicative du vitrail historique traduite en différentes langues : allemand, anglais, espagnol, portugais.

Nous avons encore le projet de réaliser un flyer ou un classeur plus complet sur l'histoire de l'église du Falgoux.

Changement au bureau

Mme Huguette Bornes a renouvelé sa demande, pour raisons personnelles, de cesser ses fonctions de trésorière. Après un tour de table, Madame Anne-Marie Chambon s'est présentée, et a été élue à l'unanimité.

Joëlle Borderie remercie chaleureusement Huguette de toutes ses années de bénévolat au sein de l'Association, puisqu'elle était la trésorière depuis l'origine de l'ARPEF en 2003.

Les Membres du bureau réitèrent leur reconnaissance aux personnes qui s'engagent ou qui soutiennent notre action pour restaurer le patrimoine de l'église du Falgoux.

Joëlle Borderie, Présidente ARPEF

ASPECT, une association, des rencontres, des moments de partage

La saison estivale d'ASPECT est terminée avec cette année une météo capricieuse qui a perturbé plusieurs manifestations : une balade « coucher de soleil au col d'Aulac » le **27 juillet** dans le brouillard et un rallye touristique le **11 août** sous la pluie (ce qui n'a pas altéré la bonne humeur des participants).

Et toujours, des échanges, des rencontres, au cours du concert « Festival Baroque d'Auvergne » au Vaulmier le **8 août** où le public a été conquis par une voix soprano lyrique, et en compagnie d'un groupe de musiciens de musique traditionnelle TRAD'DOL le **11 août** au Foyer Rural qui a su entraîner les danseurs toute la soirée.

Il faut signaler la belle affluence sur la place de l'église du Falgoux, le **17 août**, au spectacle de **Théâtre de rue** avec Margot, la vache de Salers, un paysan comédien, un musicien et une danseuse.

Pour finir l'année, ASPECT vous donne rendez-vous le **lundi 30 octobre** avec la traditionnelle veillée d'automne qui rassemble chaque année des adhérents Aspect, des habitants et des habitués de la vallée du Mars qui apprécient de se retrouver dans une ambiance conviviale.

Au programme cette année, un concert dans l'église du **Vaulmier à 18 h** « Mozart l'argentin » avec Yannick Chambre au piano et Alain Bruel à l'accordéon (**8 euros**) suivi d'un repas de saison à 19h30 (**sur réservation 12 euros**) et d'une invitation à la danse avec Alain Bruel et son accordéon dans la salle polyvalente du Vaulmier. **Adhérents Aspect : Concert + Repas : 17 euros.**

Toujours dans notre objectif de rassembler et d'échanger, nous sommes à la recherche de vieux films et photos anciennes sur la vie autrefois dans la vallée. N'hésitez pas à nous contacter !

A bientôt dans la vallée du Mars.



AIDE ISOLATION POUR 1€

Le programme d'isolation à 1€ a été conçu en 2013 par l'état pour lutter contre la précarité énergétique. Dans un logement peu ou pas isolé, 30% de la chaleur s'échappe par le toit, 15% par les fenêtres, 20% par les murs et 10% par les planchers bas, 20% par l'air renouvelé et les fuites, 5% par les ponts thermiques. Les bénéficiaires n'ont aucune avance de frais et aucune démarche administrative à effectuer. Les éléments d'isolation concernés sont, les combles sous toit perdus, les vides-sanitaires, les garages, les caves.

Qui est concerné ?

Les foyers qui répondent à 3 critères : habiter une maison construite depuis plus de 2 ans / ne pas se chauffer uniquement à l'électricité / avoir des revenus modestes.



Comment cela se passe-t-il ?

Un simulateur d'éligibilité permet de savoir immédiatement si vous êtes éligible à l'offre d'isolation à 1€.



Vous êtes rappelé sous 48h

Eligible, les travaux d'isolation sont effectués, *selon disponibilité*, par une entreprise Reconnu Garant de l'Environnement (RGE). Garantie de service après-vente, Garantie décennale.

Vous payez 1€ auprès de l'entreprise qui effectue l'isolation.

Où trouver les informations ?

Sur le site mescomblesgratuits.fr ou en appelant le N° 0 805 620 670 (service et appel gratuits)

COMMENT BENEFICIER D'AMPOULES LED GRATUITES OU A MOINDRE COUT ?

L'éclairage représente en moyenne 12% de votre facture d'électricité domestique. Grâce à la Loi de transition énergétique, vous pouvez recevoir gratuitement ou à coût réduit des packs d'ampoules LED. Depuis le 1^{er} janvier 2016, les revenus des ménages sont pris en compte pour calculer les subventions ou primes énergie. En fonction de vos revenus, vous pourrez bénéficier d'une subvention qui pourra couvrir jusqu'à 100% du prix de vos ampoules LED et selon le nombre d'ampoules souhaitées. 30% des ménages en France peuvent prétendre à ces ampoules gratuites. Au Falgoux ce pourcentage est de plus de 70%. Certains en ont déjà fait la demande et ont reçu leurs ampoules. Alors pourquoi pas vous ?

Comment ça Marche ?

Si vous êtes équipés de moyens informatique et d'internet : Faites votre simulation pour calculer votre subvention. Pour cela munissez-vous de votre dernier avis d'imposition (déclaration 2017 sur les revenus 2016). Allez sur le site mesampoulesgratuites.fr. Renseignez uniquement votre N° fiscal (13 chiffres) et la référence de votre avis d'imposition (13 chiffres et/ou lettres) Ces éléments se trouvent en haute à gauche de votre avis d'imposition. Répondez aux 3 questions concernant votre logement. Vous aurez automatiquement le montant de la subvention. Celle-ci viendra directement en déduction du prix usine des ampoules. Plusieurs packs vous sont proposés (5 ampoules / 15 ampoules / 25 ampoules) et plusieurs types d'ampoules également (LED E 27 / LED E 14 / LED B 22 / LED GU 10)



Si vous n'avez pas accès à internet : Vous pouvez appeler le N° **gratuit 0 800 11 19 15** du lundi au vendredi de 9h à 18h. (Être patient).



On vous demandera les mêmes renseignements que dans la situation ci-dessus.

Si vous commandez un pack, il faudra compter de 10 à 12 semaines pour les recevoir. Le port est gratuit

POUR REpondre A VOS BESOINS DANS VOS DEMARCHES AVEC L'ADMINISTRATION, A REDIGER DES COURRIERS, ...

A compter du 1^{er} octobre 2017, la commune met gracieusement à votre disposition un écrivain public :

Qu'est-ce que c'est ? : C'est un service d'entraide bénévole, gratuit et ouvert à tous. Mais plus particulièrement à ceux qui ne peuvent se déplacer là où se trouvent les services publics, à ceux qui ne peuvent utiliser l'informatique et à ceux qui ne savent pas comment répondre à un courrier administratif ou autre. C'est un service qui vous garantit la totale confidentialité de vos demandes et des démarches engagées.

Qu'est-ce que ce n'est pas ? : Un service de médiation sur les contentieux du travail ou les problèmes de voisinages.

Pour ces 3 points, n'hésitez pas à contacter la Mairie ou Mme MEHAT (06-77-29-28-43) afin de convenir d'un rendez-vous, soit à domicile, soit à la Mairie ou encore au Foyer Rural.